

L'hon. M. PUGSLEY: Le choix de Saint-Malo a-t-il été approuvé par la compagnie?

L'hon. M. COCHRANE: Je n'en suis pas certain, et c'est pourquoi je n'ai pas répondu à l'honorable député.

L'hon. M. PUGSLEY: Le ministre s'en assurera-t-il?

L'hon. M. COCHRANE: Oui. Je n'ai rien à cacher dans cette affaire.

L'hon. M. PUGSLEY: Je ne laisse pas entendre que vous avez quelque chose à cacher.

L'hon. M. COCHRANE: Je désire discuter avec mon très honorable ami ce qu'il a dit au sujet du marché Champlain. Je ne pense pas qu'il y ait un homme d'affaires à Québec qui ne conviendra pas que le changement soit dans l'intérêt de la ville de Québec, si l'on tient compte qu'il faut se rendre au marché Champlain par de petites rues étroites dont l'une possède une voie de tramway et n'est pas assez large pour le trafic actuel, et remorquer les trains en passant par la station du Pacifique-Canadien. Cela ne serait certainement en aucune manière dans l'intérêt de la ville de Québec. Il n'y a pas là assez d'espace pour une tête de ligne convenable. Je pense que, pour le bien du pays, il devrait y avoir des gares communes partout où cela est possible. Elles peuvent coûter un peu plus cher, mais les gares terminus indépendantes sont bien meilleures. J'ai eu un bon exemple à suivre, celui de l'ancienne commission, lorsque j'ai établi une tête de ligne commune dans la ville de Winnipeg. A cet endroit le Nord-Canadien et le Grand-Tronc-Pacifique se servent de la même tête de ligne et l'intérêt sur la mise de fond sera presque aussi élevé à Winnipeg que dans la ville de Québec. Quant au tunnel, est-il de l'intérêt du Transcontinental, de la ville de Québec ou du pays, que nous construisions un tunnel qui coûtera probablement un million, un million et quart ou un million et demi de dollars et que nous fassions payer l'intérêt à la compagnie avant que les affaires l'exigent. Je déclare de nouveau que le Transcontinental, s'il était mis en service dès demain, pourrait se rendre jusqu'à la station du Pacifique-Canadien, se servir de cette station avec l'autre compagnie, pousser sa voie jusqu'au bassin Louise et y établir sa tête de ligne.

L'honorable député dit que le Pacifique-Canadien a admis que le marché Champlain était le meilleur endroit pour une station.

Un homme éminent qui s'occupe des chemins de fer, M. McNicol, m'a dit que l'endroit n'était pas bien choisi et il assistait à l'entretien.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: J'avoue qu'il est utile au Pacifique-Canadien.

L'hon. M. COCHRANE: Si j'ai bien compris mon très honorable ami dont je ne veux pas dénaturer les paroles, il a déclaré que le Pacifique-Canadien avait admis que c'était le meilleur endroit.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Je n'ai pas dit cela. J'ai parlé de toutes les compagnies. Le représentant du Pacifique-Canadien assistait à la réunion. Je n'ai pas dit que le Pacifique-Canadien l'avait admis, mais toutes les autres compagnies l'ont certainement admis.

L'hon. M. COCHRANE: M. McNicol est certainement un homme qui s'y entend dans les questions de chemins de fer.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Il n'y en a pas qui s'y entendent mieux, au point de vue du Pacifique-Canadien. Il l'a démontré dans le marché qu'il a conclu avec l'honorable ministre.

L'hon. M. COCHRANE: Je ne le pense pas. Je suis prêt à défendre ce marché malgré l'opinion de mon très honorable ami. Nous avons beaucoup entendu parler de la détérioration de cette voie ferrée. Je m'appuie sur l'avis de M. Chamberlin pour affirmer que nous avons suivi la bonne ligne de conduite à ce sujet, et il est certainement intéressé—il est le président de la compagnie.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Très bien! très bien!

L'hon. M. COCHRANE: Il a dit que nous pouvions faire disparaître les pentes, si nous jugions que c'était dans l'intérêt du chemin, pour la moitié du prix que payait l'ancienne commission.

L'hon. M. MARCIL: Qui a recommandé les changements faits dans la ville de Québec?

L'hon. M. COCHRANE: La commission.

L'hon. M. MARCIL: Un conseil d'ingénieurs de chemin de fer les a-t-il recommandés ou de quelle manière se sont-ils accomplis?

L'hon. M. COCHRANE: Ils ont été faits par la commission, comme ils l'avaient été en premier lieu.